

Le Grand Palais victime de sa folie des grandeurs

LES PELLETEUSES qui devaient éventrer les sous-sols du monument parisien resteront au garage. L'Etat a refusé de donner son feu vert à l'appel d'offres qui devait être lancé au printemps dernier par l'Oppic, l'établissement public chargé des projets immobiliers du ministère de la Culture. Opposé par Matignon à la mi-mars, le veto était resté jusqu'à présent confidentiel.

La dérive sans fin des coûts et des délais a eu raison de cette entreprise pharaonique, lancée par l'ancien patron du Grand Palais Jean-Paul Cluzel. En 2011, cet ex-inspecteur général des Finances avait estimé l'opération à 373 millions. Bien vu ! En 2018, la douloureuse était passée à 541 millions (inclus intérêts d'emprunt). Depuis, le devis s'est encore alourdi d'une centaine de millions.

JO en péril

Alerté à l'automne dernier par une note du nouveau président du Grand Palais, Chris Dercon, le ministère de la Culture a commandé en urgence un rapport à Jean-Pierre Weiss, un X-Ponts spécialisé dans la chasse aux dérives budgétaires. Celui-ci a confirmé l'explosion de la facture et a souligné que les travaux ne pouvaient pas être achevés à temps pour accueillir les épreuves d'escrime et de taekwondo des JO de 2024 comme la France s'y était engagée.

Les conclusions de Weiss ont convaincu Edouard Philippe et son ministre de la Culture, Franck Riester, de chercher une autre solution. Leur décision impose de verser un copieux dédit à l'agence LAN, gagnante du concours d'architecture en janvier 2014,

et de mettre à la poubelle plusieurs millions d'euros d'études techniques.

Le choix du gouvernement a également déclenché une guerre sans merci entre l'Oppic, qui devait mener les travaux de modernisation, et la RMN-Grand Palais, chargée de la gestion du monument. Les deux organismes ne cessent de s'accuser mutuellement d'avoir piétiné les lois, quand ils ne mettent pas en cause leur « probité professionnelle ». Ambiance...

Coupes à la hache

Pour reprendre la main, l'Oppic a proposé de supprimer du programme le projet d'auditorium et le « parcours en toitures » qui devait être ouvert aux visiteurs. Le Grand Palais a riposté en dégageant un plan B imaginé par François Chatillon, l'architecte en chef des monuments historiques attaché à l'établissement. Exit la ruineuse « rue intérieure » qui devait être creusée en sous-sol, abandonnée l'idée de sacrifier le square Jean-Perrin et le jardin de la Reine qui jouxtent le bâtiment ! Mais ces coupes claires ont à peine allégé la facture, qui s'élève encore à 466 millions d'euros...

L'Oppic est reparti à l'assaut avec des rafales d'expertises pour dénoncer les coûts et délais de ce plan B. A la place, l'opérateur public a suggéré de s'en tenir à une remise en état minimum du monument avant les Jeux olympiques.

Pour mettre tout le monde d'accord, la nouvelle ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a convoqué les protagonistes, le 31 juillet. Le patron du Grand Palais en a profité pour sortir sa botte

secrète : l'abandon total du projet coûterait 30 millions à son établissement en raison d'engagements financiers déjà pris !

Piégée par ce paquet de millions, Bachelot a fini par retenir le plan B de l'architecte Chatillon, qui – croix de bois, croix de fer – ne dépassera pas le devis annoncé. En revanche, l'objectif d'une inauguration du nouveau Grand Palais dès 2024 s'éloigne. Seuls les espaces de la grande nef, indispensables aux Jeux, devront être livrés à cette date. Cela suffira-t-il pour avoir des finances en forme olympique ?

Hervé Liffra

● Dirigée par un proche de Macron – le Lyonnais Olivier Ginon –, la société GL Events a gagné la concession du Grand Palais éphémère, qui sera ouvert sur le Champ-de-Mars durant les travaux. Montant du contrat : près de 50 millions d'euros hors taxes. GL Events a été la seule à déposer une offre. Tous les autres grands du secteur se sont déballonnés. Sans doute de grands timides...